Bretagne Plants Innovation

Numéro 16
30/11/2026

Les récoltes sont maintenant pratiquement terminées dans tous les secteurs. Il faut déjà penser aux replantations pour l'an prochain.

CHOIX DES LOTS POUR LA REPLANTATION

Pour rappel, la lutte contre les virus se joue aussi en préventif avec la qualité des lots replantés. C'est une partie de la **prophylaxie efficace** disponible afin de préserver la qualité des lots pour l'année suivante et pour préserver une bonne qualité de l'environnement.

C'est valable pour le PVY, bien entendu, mais aussi pour le virus de l'enroulement (PLRV) qui avait quasiment disparu du paysage Breton depuis quelques années. Celui-ci a fait son retour en 2025, avec quelques lots positifs, et en nette augmentation pour la récolte 2026.

Le PLRV est un virus persistant dans le puceron, l'huile est peu efficace contre celui-ci. Les insecticides sont en revanche efficace dans la lutte de ce virus, ce qui n'est pas le cas pour le PVY.

En tout état de cause il est donc primordial de ne pas replanter des lots positifs au PLRV l'an prochain, et si possible éviter de replanter des lots voisins (dans la même parcelle) de ces lots positifs.

DESCENTE EN TEMPERATURE DES FRIGOS

Pour l'essentiel, les récoltes sont maintenant terminées depuis quelques semaines. Le temps de la cicatrisation, environ 2 semaines la température doit être maintenue à 12°C, et ensuite la descente en froid peut s'effectuer.

L'objectif est d'arriver à 2-3°C en 2 à 3 semaines après la fin du séchage. La consigne des frigos doit être abaissée d'environ 0.5°C/jour. Les matins froids des jours prochains doivent nous aider à atteindre cet objectif.

Afin de ne pas déshydrater les tubercules veiller à ne pas avoir un écart produit/air ventilé supérieur à 2°C.

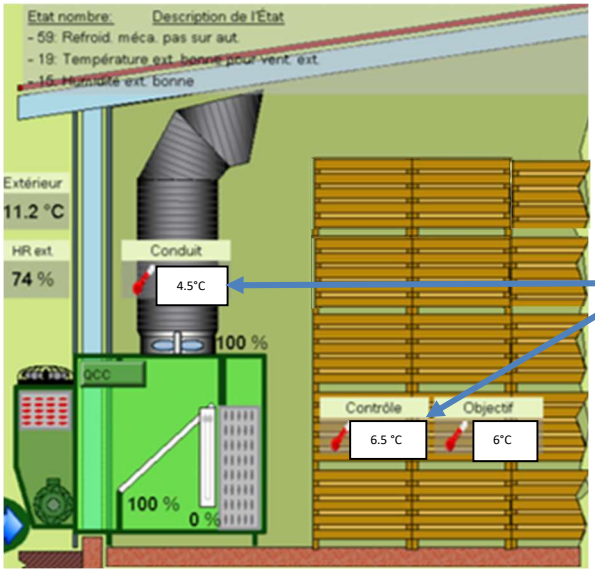

Dans ce cas, avec des tubercules à 6.5°C et un objectif à 6°C, l'air ventilé dans les pommes de terre ne doit pas être inférieur à 4.5°C.

29460 HANVEC
Tél. 02.98.21.97.00

PROLONGEMENT DES AIDES A L'ACHAT D'ENGRAIS

Initialement prévu jusqu'au 30 septembre, l'aide à l'achat d'engrais est prolongé jusque fin décembre 2026.

Dans le cadre de ce dispositif, deux niveaux d'aide sont proposés :

- Une aide de **70€/tonne** pour les exploitations les plus exposées à la hausse des coûts
- Une aide de **50€/tonne** pour les autres exploitations éligibles

Les demandes sont à déposer en ligne auprès de **FranceAgriMer**. Une seule demande peut être déposée par SIREN. Lorsque l'exploitation compte plusieurs établissements, la demande doit être effectuée avec le SIRET du siège.

Pour toute question sur votre situation ou votre éligibilité, rapprochez-vous de la **Chambre d'agriculture de votre département**

PIRATAGE DES CONTROLES DE TEMPERATURES DES INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES

Début octobre, plusieurs groupes froids de différents magasins de distribution alimentaire étaient piratés, impliquant la perte de produits frais.

Bon nombre d'installations frigorifiques présentes dans vos exploitations sont connectées à internet et donc sensibles à ce type de malveillance.

La gestion d'un groupe froid nécessite un contrôle quotidien, toutefois, pour les groupes connectés, nous vous conseillons de contacter votre fournisseur et vérifier que le système de sécurité présent dans votre exploitation est bien à jour et sûr.

ANNONCES

A vendre 70 palox de 750 kg secteur Morbihan.

Tel. 02 97 38 05 71

29460 HANVEC
Tél. 02.98.21.97.00